

Formation

Comprendre les Filières à Responsabilité Élargie du producteur (REP) en France.

Maîtrisez le cadre réglementaire des filières REP, décryptez les mécanismes de financement (éco-contributions, barèmes, bonus/malus) et identifiez vos obligations en tant que metteur sur le marché ou détenteur de déchets.

7H

Présentiel ou Distanciel



Les filières REP : un cadre qui s'accélère et des obligations à maîtriser.

Avec la loi AGEC, le nombre de filières REP en France est passé de 14 à plus de 20, et les sanctions pour non-conformité atteignent désormais 200 000 € par filière. Or le dispositif reste complexe à appréhender : multiplicité des éco-organismes, barèmes différents selon les matériaux, calendriers de déclaration qui varient d'une filière à l'autre, autant de paramètres qui rendent la mise en conformité difficile sans accompagnement structuré.



À qui s'adresse la formation ?

Cette formation s'adresse aux professionnels confrontés aux obligations REP dans leur activité quotidienne : identification des filières applicables, gestion des éco-contributions, dialogue avec les éco-organismes, reporting réglementaire.

- Les équipes dirigeantes,
- les responsables RSE,
- les directions Achats,
- toute équipe ou collaborateur en charge de la conformité réglementaire ou de projets d'économie circulaire.

PRÉREQUIS : Aucun

Impacts & enjeux : Les chiffres-clés

+20

filières REP actives en France depuis la loi AGEC, contre 14 avant 2020. Chaque filière impose des obligations spécifiques.

source : Ministère de la Transition Écologique

1,5 Md€

Le montant total des éco-contributions collectées chaque année par les éco-organismes français.

source : ADEME

200 000 €

L'amende maximale par filière pour un metteur sur le marché non enregistré auprès de l'éco-organisme

source : Code de l'environnement

Objectif de la formation : Ce que vous allez apprendre à nos côtés

À l'issue de cette formation, vous disposerez d'une vision complète du dispositif REP français : cadre juridique, acteurs, mécanismes financiers, et implications opérationnelles pour votre entreprise. Vous saurez identifier vos obligations filière par filière, dialoguer avec les éco-organismes, et anticiper les actions à déployer pour garantir la mise en conformité de votre activité.

- Comprendre le principe de Responsabilité Élargie du Producteur, ses fondements juridiques (principe pollueur-payeur) et les objectifs de politique publique qu'il sert.
- Identifier précisément les filières REP applicables à votre activité et les obligations qui en découlent.
- Maîtriser le fonctionnement des éco-organismes et des mécanismes financiers associés.
- Anticiper les évolutions réglementaires (nouvelles filières, règlement PPWR, extension du principe de REP opérationnelle) et en mesurer l'impact concret sur votre organisation.



Une expertise terrain au coeur de cette formation

Cette formation s'appuie sur plus de 20 ans d'accompagnement opérationnel des entreprises dans la gestion de leurs flux de déchets et la mise en conformité réglementaire. Chaque séquence est conçue pour vous transmettre une vision concrète des filières REP telle qu'elle se pratique sur le terrain : identification des obligations, dialogue avec les éco-organismes, optimisation des éco-contributions et gestion des exutoires. Vous repartez avec des réflexes opérationnels directement applicables à votre organisation.



Appuyez-vous sur l'expérience d'experts Hubency ayant accompagné des centaines d'entreprises



Thomas SZYMKOWIAK

Chef de Projets Formation Hubency

Fort de plus de 8 ans d'expérience à l'interface entre la gestion des déchets et la formation professionnelle, Thomas conçoit des parcours pédagogiques ancrés dans les réalités du terrain pour permettre aux équipes de maîtriser concrètement les enjeux réglementaires des filières REP et leurs implications opérationnelles.



Pauline BOCHEREAU

Cheffe de Projets en Économie Circulaire

Spécialiste de la conformité réglementaire sur les sujets déchets et d'économie circulaire, Pauline pilote au sein du Pôle conseil des missions d'accompagnement sur les filières REP, le décret 3R et la mise en conformité à la loi AGECE. Elle apporte cette expertise opérationnelle directement dans ses formations pour offrir aux participants une vision concrète et actionnable des mécanismes REP.

Pourquoi choisir l'organisme de formation d'Hubency

Hubency est bien plus qu'un prestataire de formation : c'est un expert opérationnel de la gestion des déchets qui forme à partir de sa propre expérience. Nos formations sont conçues pour être immédiatement utiles, ancrées dans des situations réelles et adaptées aux réalités de chaque organisation. En choisissant Hubency, vous investissez dans une montée en compétences durable, reconnue, finançable avec un suivi post-formation dans la durée.

Notre approche pédagogique

Sur-mesure

Chaque formation est adaptée au contexte de votre entreprise : secteur d'activité, types de déchets produits, niveau de maturité des équipes et objectifs opérationnels spécifiques.

Cas pratique

Les apports théoriques sont systématiquement illustrés et mis en application à travers des exercices basés sur des situations réelles.

Suivi post-formation

Nos experts restent disponibles pour accompagner vos équipes dans la mise en application : diagnostic, structuration opérationnelle et suivi de votre conformité dans la durée.

Organisme de formation Certifié QUALIOPi

Hubency est certifié Qualiopi au titre des actions de formation. Cette certification, délivrée par un organisme accrédité par le COFRAC, garantit la qualité du processus mis en œuvre pour concevoir, déployer et évaluer nos formations. Elle conditionne également l'accès aux financements publics et mutualisés (OPCO, CPF, plan de développement des compétences).

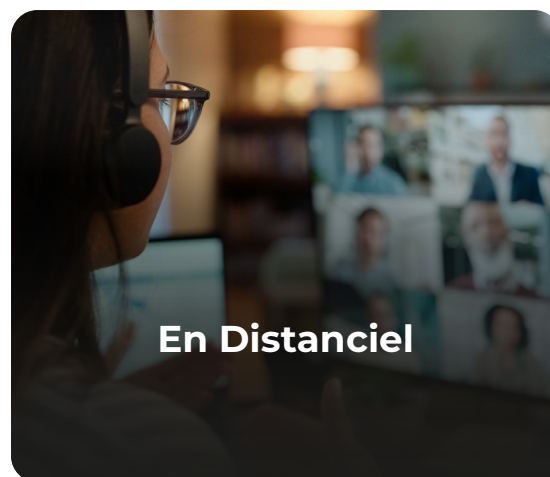


La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION.

Méthodes pédagogiques

Une formation sur-mesure

Notre approche pédagogique repose sur l'alternance entre apports conceptuels structurés et mises en pratique immédiate. Chaque séquence est conçue pour favoriser la mémorisation active et l'appropriation des contenus par les participants. Les formateurs Hubency s'appuient sur des supports visuels clairs, des études de cas sectoriels et des temps d'échange pour répondre aux questions spécifiques de chaque groupe.



Formation adaptable aux personnes en situation de handicap

Hubency s'engage pour l'inclusion et l'égalité d'accès à la formation professionnelle. Si l'un de vos collaborateurs est en situation de handicap, nous vous invitons à nous en informer en amont de la session afin de mettre en place les aménagements nécessaires (supports adaptés, modalités d'évaluation alternatives, accessibilité des locaux, etc.).

Pour plus d'informations, Contactez :

Mouna Messaï - Référente Handicap
mouna.messai@hubency.com





Programme Détailé :

Journée 01 Matin

Cette formation vous propose un parcours complet, progressif et interactif autour des enjeux des filières REP en France.

Accueil des participants.

- Accueil administratif
- Présentation du déroulement de la formation (organisation)

Présentation de la formation et rappel des objectifs

- Présentation des objectifs
- Test d'évaluation de début de formation

Les fondamentaux de la REP

- Le principe du Pollueur-Payeur : origines et traduction juridique
- Définition de la Responsabilité Élargie du Producteur
- Les objectifs de politique publique : prévention, réemploi, recyclage
- Distinction entre REP financière, opérationnelle et mixte

Cadre réglementaire et évolutions

- De la directive européenne 2008/98/CE à la loi AGECE (2020)
- Les articles clés du Code de l'environnement (L.541-10 et suivants)

Cartographie des acteurs du dispositif REP

- Rôle des metteurs sur le marché et notion d'« obligation de contribuer »
- L'enregistrement au registre SYDEREP et l'identifiant unique (IDU)
- Les éco-organismes agréés : missions, périmètre, gouvernance
- Les collectivités, prestataires de collecte et filières de valorisation

Programme Détailé :

Journée 01 Après-midi

Cette formation vous propose un parcours complet, progressif et interactif autour des enjeux des filières REP en France.

Fonctionnement des éco-organismes

- Processus d'agrément par les pouvoirs publics
- Cahier des charges et obligations de résultat
- Relations contractuelles entre producteurs et éco-organismes

Fonctionnement des éco-contributions

- Mécanisme de déclaration des mises sur le marché
- Base de calcul
- Modulation des contributions : bonus éco-conception, malus perturbateurs de tri
- Calendrier de déclaration et pièges fréquents

Financement & barèmes

- Lecture et interprétation d'un barème éco-organisme
- Leviers d'optimisation
- Sanctions et risques en cas de non-conformité

Cas pratiques & questions clients

- Exercice 1 : Identifier les filières REP applicables à partir d'un catalogue produit réel
- Exercice 2 : Calculer le montant d'éco-contribution sur la base d'un barème en vigueur
- Exercice 3 : Analyser un cas de non-conformité et définir le plan de remédiation
- Questions/réponses et échanges avec les participants

Modalités d'inscription et délai d'accès

Inter

Inscription après analyse des besoins, sous réserve d'atteindre le nombre minimum de participants (5 personnes).

Intra

Inscription après analyse des besoins.

Délai

Un délai d'organisation entre 2 et 4 semaines.

Tarif

Sur devis.

Financement publics accessibles

OPCO

opérateurs de compétences

Chaque année, votre entreprise dispose d'un budget dédié à la montée en compétences de ses équipes. Trop souvent sous-exploité, ce levier permet pourtant de financer des formations directement connectées à vos enjeux réglementaires et à votre feuille de route RSE, sans surcoût pour votre organisation.

Certifié Qualiopi, Hubency est éligible aux financements de votre OPCO. Selon votre secteur et la taille de votre entreprise, tout ou partie de la formation peut être pris en charge dans le cadre de votre plan de développement des compétences.

Notre équipe est à vos côtés pour vous accompagner dans vos démarches de prise en charge.

FAQ

Foires à Question

Qui contacter pour en savoir plus ?

Si vous souhaitez obtenir des informations complémentaires sur nos formations et que vous n'avez pas encore de contact commercial dédié, vous pouvez nous joindre au 01 49 90 10 00 ou remplir notre formulaire de contact en ligne. Nous vous rappellerons sous 24 heures.



Aurai-je un interlocuteur dédié pour mon projet de formation ?

Oui, M. Thomas SZYMKOWIAK sera votre référent et vous accompagnera dans l'organisation de votre formation : choix des dates, établissement des documents administratifs (convention, programme, convocations, attestations). Vous pouvez le contacter au 07.60.75.04.93.



Hubency est-il un organisme de formation reconnu ?

Oui, Hubency est déclaré en tant qu'organisme de formation sous le numéro 11 93 09 72 893, attribué par la Préfecture de la Région Bourgogne Franche-Comté. Notre certification Qualiopi garantit la qualité de nos formations et permet la prise en charge financière par votre OPCO.



Où consulter le règlement intérieur ?

Vous pouvez télécharger notre règlement intérieur [en cliquant ici](#).



La subrogation de paiement est-elle possible ?

Nous proposons la subrogation de paiement auprès des OPCO pour les formations dont le coût est supérieur ou égal à 5 000 € HT. Pour les formations d'un montant inférieur, les factures seront directement adressées aux clients, qui devront effectuer eux-mêmes les démarches de prise en charge auprès de leur OPCO.



Comment sont fixées les dates de formation ?

Les dates de formation en présentiel sont définies en concertation entre votre service formation/RH et Hubency, généralement dans un délai de 2 à 4 semaines en fonction des disponibilités des participants et du formateur. Les dates restent en option sur l'agenda du formateur jusqu'à la réception de la commande ou de la convention de formation signée. Ce délai peut être réduit pour les formations en e-learning.



FAQ

Foires à Question

Que faire si le programme standard ne correspond pas exactement à mon besoin ?

Nos programmes de formation sont présentés dans leur version standard, mais nous pouvons les adapter en fonction de vos attentes : contenu, niveau, durée, format (présentiel ou à distance). Un rendez-vous téléphonique sera programmé pour préciser vos besoins.



Qu'est-ce que le e-learning ?

Le e-learning est une modalité de formation en ligne, permettant aux participants de suivre les sessions à leur rythme et selon leur disponibilité.



Qui se charge de l'envoi des convocations ?

Hubency rédige les convocations et les transmet par mail au responsable formation/RH, qui se charge ensuite de les communiquer aux participants.



Une attestation est-elle délivrée après la formation ?

Oui, une attestation de formation est envoyée par mail à votre interlocuteur formation à l'issue des sessions.



Quels équipements sont nécessaires pour une formation en présentiel ?

Lorsque la formation se déroule dans vos locaux, l'intervenant-e aura besoin d'un vidéoprojecteur (résolution minimale 1152x864), d'un paperboard et d'une connexion Wi-Fi performante.



Les formations sont-elles accessibles aux personnes en situation de handicap ?

L'inclusion est au cœur de nos engagements. Si un participant nécessite un aménagement spécifique, contactez-nous en amont. Nous vous mettrons en relation avec notre référent handicap pour identifier les solutions adaptées.



FAQ

Foires à Question

L'accessibilité des locaux est-elle prise en compte ?

Nos formations ont lieu soit dans vos locaux, soit dans notre centre de Villepinte. L'accessibilité dépend donc du lieu choisi par le client et des infrastructures disponibles. Nous vous invitons à vérifier ce point avant l'inscription. ✓

Quelles règles de santé et de sécurité s'appliquent ?

Les formations en présentiel se déroulant dans vos locaux, ce sont vos règles de sécurité et votre règlement intérieur qui prévalent. Des consignes sanitaires spécifiques peuvent être mises en place si nécessaire. ✓

Que faire en cas de report ou d'annulation d'une session ?

Si une session doit être annulée ou reportée moins de 7 jours avant la date prévue, des frais de 50 % du montant total seront appliqués à titre de dédommagement. Cette somme ne pourra être imputée sur l'obligation de formation professionnelle et ne pourra pas faire l'objet d'une prise en charge par l'OPCO. ✓

Combien de participants sont recommandés par session ?

La taille du groupe est un élément clé pour garantir l'efficacité de la formation. Nous en discuterons ensemble lors de l'organisation pour optimiser les conditions d'apprentissage. ✓

Les repas sont-ils pris en charge ?

L'intervenant-e déjeune généralement avec les participants pour prolonger les échanges. Ce repas peut avoir lieu au restaurant de l'entreprise ou dans un établissement à proximité, à la charge du client (réservation et règlement à prévoir). ✓

Des supports de formation sont-ils fournis ?

Oui, des supports adaptés à la formation suivie sont fournis aux participants. ✓

FAQ

Foires à Question

Quels sont les engagements des stagiaires pendant la formation ?

- Participation active : les stagiaires doivent suivre les cours, travaux pratiques et autres sessions avec assiduité. ✓
- Feuille d'émargement : chaque participant doit signer la feuille de présence tout au long de la formation.
- Questionnaires : des questionnaires de pré-requis et d'évaluation sont à remplir pour assurer la qualité et l'efficacité de l'apprentissage.
- Satisfaction : un questionnaire de satisfaction à chaud est proposé pour recueillir les retours et améliorer nos prestations.

Que faire en cas d'insatisfaction ?

Si vous avez une réclamation à formuler, un formulaire dédié est disponible en téléchargement [ici](#). Chaque demande sera traitée avec attention et réactivité, selon une procédure établie. ✓

Qui sommes-nous ?



Hubency est le leader français des opérateurs alternatifs de gestion des déchets, agissant comme interface unique entre les entreprises productrices et les filières de valorisation des déchets. Nous accompagnons +11 500 sites partout en France, de la gestion opérationnelle multisites et multidéchets à la conformité réglementaire, en passant par la formation et le déploiement de projets d'économie circulaire. Appuyée sur notre plateforme digitale Onesty, qui centralise les opérations, et un réseau de +1 500 partenaires, notre approche clé-en-main et sur-mesure garantit une gestion des déchets plus simple, traçable et performante, quel que soit le secteur d'activité.

+20 ans
d'expériences

+100
Collaborateurs

+11 500
sites clients
en France



Prêt à vous former ?

Contactez-nous sans plus attendre !



Thomas
SZYMKOWIAK
Chef de Projets Formation

Port. : +33 (0)7 60 75 04 03

Fixe : +33 (0)1 49 90 10 00

Mail : thomas.szymkowiak@hubency.com

Mail : formation@hubency.com

Votre interlocuteur privilégié
Pour concevoir votre projet formation

Suivez toute notre actualité :



www.hubency.com

Formation

Comprendre les Filières à Responsabilité Élargie du producteur (REP) en France.

Maîtrisez le cadre réglementaire des filières REP, décryptez les mécanismes de financement (éco-contributions, barèmes, bonus/malus) et identifiez vos obligations en tant que metteur sur le marché ou détenteur de déchets.

Rejoignez la prochaine promotion

